MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 70 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17A

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

5 Mai 1982 N° de série continue 13 Bulletin n° 13

ARBRES FRUITIERS

LUTTE CONTRE LES ACARIENS

Sur la plupart des espèces fruitières, les acariens sont susceptibles de poser des problèmes de lutte : il peut s'agir soit d'une condition particulièrement favorable à la multiplication de ces ravageurs, soit d'une protection phytosanitaire mal conduite

Un certain nombre de principes sont à réunir pour diminuer les risques d'apparition de population importante ou de souches résistantes aux produits acaricides :

- éviter tout traitement insecticide non justifié
- choisir les matières actives les moins dangereuses pour la faune auxiliaire et de toute façon :
  . proscrire l'emploi du parathion, de l'azinphos et du carbaryl
  . préférer, lorsque cela est possible, l'utilisation de fongicides freinateurs d'acariens (ou au moins neutres) : mancozèbe, manèbe, dichlofluanide, binapacryl, chinométhionate, dinocap, soufre poudrage et triforine.

Alterner les produits de familles chimiques différentes afin d'éviter ou de retarder l'apparition de population d'acariens résistants.

Produits utilisables : - chlorofenizon 50 g m.a./hl (POMMIER) OVITOX - bromopropylate 50 g m.a./hl NEORON - amitraze 60 g m.a./hl MAITAC 20, TUDY - azocyclotin 30 g m.a./hl (POMMIER) PEROPAL - benzoximate 40 g m.a./hl ARTABAN - cyhexatin 30 g m.a./hl (POMMIER) PLICTRAN, MITACID - fenbutatin oxyde 50 g m.a./hl TORQUE.

PECHER

Tordeuse orientale - Le premier vol a débuté à la mi-avril en toutes situations, mais les captures journalières, généralement faibles ont rencontrées des conditions climatiques assez défavorables (faible hygrométrie, vent violent). Attendre un prochain avis pour intervenir.

Puceron vert (Myzus) - Lorsque le seuil est atteint (7 rameaux habités sur 100) intervenir en tenant compte des indications des Bulletins précédents.

Acariens - Seuil de tolérance : 60 feuilles occupées sur 100 contrôlées (2 feuilles par arbre sur 50 arbres situées à la base de 2 pousses différentes).

Oïdium - Le temps redevient favorable. Maintenir la protection en vergers sensibles (soufre mouillable, soufre poudrage, nombreux produits homologués). En présence de quelques acariens, préférer le chinométhionate à 7,5 g m.a./hl (MORESTAN).

Tavelure - Dans les vergers concernés (voir Bulletin n° 8 du 29 Mars), maintenir la protection au thirame à 175 g m.a./hl.

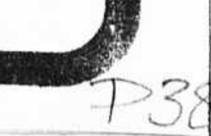
POMMIER

Carpocapse - Voir poirier page 2.

Acariens - Seuil de tolérance : 65 % de feuilles occupées sur 100 contrôlées (2 feuilles par arbre sur 50 arbres situées à la base de 2 pousses différentes).

Tavelure et oïdium - Se reporter aux Bulletins précédents

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gerant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD



POIRIER

Psylles - Voir Bulletin n° 12 du 26 Avril.

- Vallée du Rhône (ST JUST D'ARDECHE...). Si le seuil n'a pas encore été atteint (et un traitement fait conformément à nos indications précédentes), continuer la surveillance. En cas de dépassement du seuil, le traitement conseillé est encore possible.
- Région LUSSAS-AUBENAS. Les éclosions de larves se poursuivent, mais compte tenu de l'importance et de l'échelonnement des pontes (nombreuses pontes déposées fin avril et début mai), le traitement conseillé en cas de dépassement du seuil pourra être réalisé vers le 12-14 Mai.

Remarques : Dans quelques vergers de la région de LUSSAS et de ST JUST D'ARDECHE, on a observé, fin avril, des larves de tous stades (avec présence de feuilles crispées): il s'agit de psylla pirisuga qui ne nécessite aucun traitement, les adultes de cette génération en cours vont migrer.

Produits utilisables :

- amitraze à 60 g m.a./hl (MAITAC 20, TUDY).
  Préférer ce produit en cas de présence d'acariens
- phosmet à 50 g m.a./hl (IMIDAN) . Egalement efficace contre le carpocapse
- pyréthrinoïdes de synthèse (nombreuses spécialités). La deltaméthrine et la perméthrine sont également efficaces contre le carpocapse

Carpocapse - Le premier vol est commencé dans la Vallée du Rhône depuis fin avril, dans les autres régions (AUBENAS - ST SERNIN) depuis le début de cette semaine.

Dans la Vallée du Rhône, les premiers oeufs ont été déposés et le seront sans doute dans les prochains jours pour les autres régions.

En conséquence, les arboriculteurs qui utilisent le diflubenzuron (DIMILIN à la dose de 40 g de produit commercial par hl) feront leur premier traitement contre le carpocapse avec ce produit doté d'une bonne efficacité sur les oeufs :

- Vallée du Rhône (ST JUST D'ARDECHE...) : dès réception
- Autres régions (AUBENAS - ST SERNIN...) : le 10-12 Mai

Signalons l'intérêt du diflubenzuron qui est sa faible toxicité vis-à-vis des auxiliaires et notamment des anthocorides (punaises prédatrices des psylles).

Pour tous les autres produits utilisables contre le carpocapse, il est encore trop tôt pour intervenir : attendre un avis ultérieur.

Tavelure - Se reporter aux Bulletins précédents.

PETITS FRUITS

FRAISIER

- Sous tunnel plastique : les traitements sont à proscrire pendant la récolte.
- Plein-champs : se reporter au Bulletin n° 4 du 15 Février.

FRAMBOISIER

Nous rappelons que pour les cultures qui ont atteint le stade E, la protection contre le ver des framboises doit débuter.

P39